

**DEMANDE D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU DOMAINE PUBLIC  
ET DES VOIES OUVERTES A LA CIRCULATION PUBLIQUE  
ACTIVITES CHANTIERS TRAVAUX**

Nom, prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Tél. (obligatoire) : \_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_

Adresse de l'occupation : \_\_\_\_\_

**Type d'occupation :**

Dépôt de benne

Installation d'échafaudage

Installation d'échelles pour travaux de façade

Stockage de matériaux

Déménagement

Autre - expliquer : \_\_\_\_\_

**Dates et délais souhaités pour les travaux désignés ci-dessus :**

A compter du : \_\_\_\_\_

Jusqu'au : \_\_\_\_\_

---

**NATURE DES TRAVAUX :**  
(à remplir OBLIGATOIREMENT)

Références du permis de construire, de démolir ou de la déclaration de travaux : \_\_\_\_\_

Date et signature :

**TARIFS**

Benne	8€ / jour	
Echafaudage	0,50€ / ml / jour	
Réserve de stationnement <sup>1</sup> empl. Stationnement = env 5 ml	5€ / jour / empl.	sauf déménagement particulier
Emprise de chantier (y compris matériaux)	0,20€ / m <sup>2</sup> / jour	de 1 à 90 jours
Clôture / barrière de chantier	0,15€ / m <sup>2</sup> / jour	au delà du 90ème jour
Emprise pour travaux en nacelle (ou plateforme)	12€ / forfait jour	
Grue mobile SANS modification de circulation	50€ / 4 heures	
Grue mobile AVEC modification de circulation	300€ / 4 heures	
Redevance d'occupation sans autorisation	50 €	

Cet imprimé est à déposer en mairie de COMINES, à l'accueil ou directement aux services techniques municipaux  
4 rue Henri Pollet  
Téléphone : 03.28.38.88.00 Mail : [techniques@ville-comines.fr](mailto:techniques@ville-comines.fr)

**La demande doit être faite obligatoirement 3 jours avant le début des travaux**